



Quelles sont mes recours face a un abus de pouvoir

Par **yaz**, le **18/01/2009** à **01:15**

bonjour voila en juillet j ai acheter un bien immobilier a part égale avec une personne de ce faites nous sommes aller chez le notaire,pour l instant ok sachant que cette personne est cleric de notaire et il a une sci
bref et il y a quelque temps j apprend que ce cleric de notaire a vendu le fond de commerce et le loue l appartement dessus sans m avoir averti et il ne m a même pas contacter je n ai aucune part dans cette sci
donc j ai fait vérifier l acte de vente et la stupéfaction je ne figure pas sue cette acte comme acheteur a part égale mais simplement représentant de sa sci sachant que j ai payer a part égale
je n ai aucun regard sur se bien
de ce faites que puis je faire, quelles sont mes recours
je vous remercie